

**RÈGLEMENT (UE) N° 279/2010 DE LA COMMISSION
du 31 mars 2010**

**modifiant le règlement (UE) n° 1284/2009 du Conseil instituant certaines mesures restrictives
spécifiques à l'encontre de la République de Guinée**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 1284/2009 du Conseil du 22 décembre 2009 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de la République de Guinée ⁽¹⁾, et notamment son article 15,

considérant ce qui suit:

- (1) L'annexe II du règlement (UE) n° 1284/2009 énumère les personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.

- (2) La décision 2010/186/PESC du Conseil ⁽²⁾ modifie l'annexe de la position commune 2009/788/PESC ⁽³⁾. Il convient dès lors de modifier l'annexe II du règlement (UE) n° 1284/2009 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement (UE) n° 1284/2009 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 31 mars 2010.

*Par la Commission,
au nom du président,
João VALE DE ALMEIDA
Directeur général des relations extérieures*

⁽¹⁾ JO L 346 du 23.12.2009, p. 26.

⁽²⁾ JO L 83 du 30.3.2010, p. 23.

⁽³⁾ JO L 281 du 28.10.2009, p. 7.

ANNEXE

L'annexe II du règlement (UE) n° 1284/2009 est modifiée comme suit:

Les mentions suivantes sont supprimées:

	Nom (et alias éventuels)	Informations d'identification (date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), numéro de passeport (Pass.)/carte d'identité...)	Motifs
2.	Général de division Mamadouba (alias Mamadou) Toto CAMARA	d.d.n: 01/01/46 Pass: R00009392	Ministre de la sécurité et de la protection civile
3.	Général Sékouba KONATÉ	d.d.n: 01/01/64	Ministre de la défense
16.	Commandant Kelitigui FARO	d.d.n: 03/08/72 Pass: R0003410	
43.	M. Kabinet (alias Kabiné) KOMARA	d.d.n: 08/03/50 Pass: R0001747	Premier ministre